

CONSIGNES RESERVATION SALLE ASCE

**Fournir l'attestation de responsabilité civile (assurance de la maison)
OBLIGATOIRE**

- **GARDIEN – LOCAUX SOUS ALARME**

Du lundi au vendredi, un gardien vient fermer les locaux de l'ASCE et les mettre sous alarme à partir de 19h45. En fonction de la réservation, deux cas possibles :

- Pas d'utilisation de la salle après 19h45, il n'a rien à faire. Le gardien viendra fermer les locaux. Les espaces extérieurs seront utilisables mais les locaux ne seront plus accessibles ;
- Utilisation de la salle après 19h45, merci d'en informer l'ASCE qui vous remettra des clés et la procédure pour fermer les locaux et les mettre sous alarme. Le gardien sera alors préalablement informé de cette réservation.

- **VOISINAGE – NUISANCES SONORES**

- A partir de 22h00 fermer les fenêtres de la salle et les rideaux qui aident à l'insonorisation mais ne suffisent pas, **baisser impérativement le volume sonore ainsi que les basses**
- Ne pas déposer les verres dans le container en soirée ou le matin première heure à cause du voisinage
- Sortie des véhicules dans la nuit en silence
- Dans l'impasse Pierre Ramond, éviter de rouler à vive allure

- **BARBECUE : A utiliser avec précaution**

- Si besoin faire attention, une seule partie du contenant peut servir
- Charbon de bois non fourni
- Nettoyage des grilles

- **NETTOYAGE DES LOCAUX AVANT DE RENDRE LES CLES**

- Salle et cuisine et vestiaires si utilisation
- Frigo : ne pas laisser d'alimentation. Les éteindre après utilisation et laisser une ou deux portes ouvertes pour aération (cela permet d'éviter les moisissures)
- Vider l'eau stagnante du lave-vaisselle
- Nettoyez la gazinière et son four

- **POUBELLES : les containers sont sur le parking à côté du portail.**

Ne pas oublier de vider les poubelles extérieures à côté du barbecue et celles à l'intérieur...

- Déchets plastiques poubelle verte (sans sac plastique)
- Déchets alimentaires poubelle noire
- Déchets en verres grande poubelle rectangulaire (à utiliser à minima)
- Si les containers sont pleins, repartir avec vos déchets chez vous pour ne pas encombrer inutilement le parking

- **CLES DE LA SALLE**

- A remettre le lundi matin pour état des lieux
- En cas d'impossibilité déposer les clés dans la boîte aux lettres (verte) côté bureau de la permanence (l'état des lieux sera réalisé le lundi matin par l'ASCE). Vos chèques de caution seront à ce moment remis

- **RANGEMENT TABLES ET CHAISES**

- Les tables et chaises doivent être rangées le long du mur pour ne pas encombrer les placards sur la droite